

Page 1	Page 2	Page 3	Page 4	Page 5	Page 6	Page 7	Page 8	Page 9	Page 10	Page 11	Page 12
édito Stèle	Infos municipales			Rythmes scolaire	Sécurité Civile	ARINA	Année du Vietnam	C'est déjà du passé !			Agenda



Bulletin trimestriel de la Mairie de Noyant

n° 26 - septembre 2014

Commémoration



L'ANACR, associée à La municipalité, a procédé à l'inauguration d'une stèle en présence de nombreux élus.

Le 18 juillet 1944, les troupes du régime de Vichy attaquent la ferme de Villars dans laquelle se sont installés les résistants du groupe Villechenon.

Sept maquisards font face à une centaine d'assaillants. Ils parviennent à fuir sans être blessés pendant que la ferme brûle.

La famille de Michel Lafay vivait dans la ferme de Villars.

Son père, Joseph, fut emprisonné à Vichy à la suite de cet accrochage.



Edito

Ce numéro très dense de la gazette relate pour partie les nombreuses manifestations estivales qui se sont déroulées sur notre commune.



Malgré une météo exceptionnellement capricieuse, toutes ont connu un succès populaire grandissant.

Cette réussite est le fruit du travail de nos associations locales très actives et complémentaires les unes des autres, mais aussi de la démarche de communication que la municipalité a engagé depuis plusieurs années avec ses différents partenaires locaux. Pour 2014, c'est près de 35000 plaquettes touristiques qui ont été distribuées, mais aussi le site internet, les médias...

Contrairement à ce que certains laissent entendre, Noyant a su se faire une place dans le paysage Bourbonnais. Nous continuerons notre démarche dans ce sens en ne laissant rien au hasard et en sachant saisir toutes opportunités et initiatives.

Notre commune de 700 habitants a la chance de posséder différents commerces et services de proximité notamment médicaux et qui devraient s'étoffer prochainement.

Au-delà des grandes déclarations politiques votre Conseil Municipal continuera son travail de développement économique tout en maintenant des services de qualité à la population.

Michel Lafay

Ouverture de la mairie

La mairie est ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ainsi que le samedi matin de 9h à 12h.

Tél. 04 70 47 21 14
mairie@noyantdallier.fr
site web : www.noyantdallier.fr

Chantier Jeunes internationaux



Venus de Serbie, Italie, République Tchèque, Corée, Turquie, Russie et France, les jeunes du Chantier International ont cette année encore apporté leur aide pour des travaux à la Mine, dans l'école (peinture mobilier, portail) ainsi que la peinture de la statue de la Vierge devant l'église.

Deux soirées conviviales leur ont permis de rencontrer les Noyantais.



TRAVAUX



Logement communal

La rénovation du logement communal Rue des Rues s'est terminée en juin.

Une locataire est arrivée le week-end suivant. Seuls les murs extérieurs et la toiture ont été conservés. L'ensemble des huisseries, de l'électricité, du chauffage et de la plomberie ont été refaits à neuf. Les cloisons intérieures ont été abattues afin de redistribuer les pièces d'une manière

fonctionnelle. Enfin un escalier intérieur a été créé pour desservir les deux chambres de l'étage. Ces travaux ont été réalisés en très grande partie par le personnel communal et financés sur deux années.

La fin des travaux dans cette maison marque l'achèvement du programme de rénovation des logements locatifs de la commune. Nous étudierons dans les mois à venir un rafraîchissement des salles des fêtes et l'avenir à donner aux locaux situés en face de la mairie.

Escalier aux abords de la MARPA

Après un an de fonctionnement de la Marpa, la réalisation d'un escalier faisant la jonction entre la rue de la mine et le chemin piétonnier ceinturant La Maison du Beau Chêne est apparue indispensable.

Ce dernier a été réalisé par des entreprises de la commune. Les travaux d'un montant de 2000 euros ont été financés par le budget communal.



Point d'eau au cimetière

Suite, à la demande de familles récemment endeuillées, nous avons créé un point d'eau supplémentaire au centre du nouveau cimetière derrière la croix.

Notre commune a fourni le matériel nécessaire et les employés communaux de Châtillon ont réalisé la pose.

Entretien d'été à l'école :

La mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (dans le cadre des nouveaux rythmes) et la suppression d'une enseignante ont entraîné une nouvelle répartition des salles de classe dans l'école. Ainsi, les grandes sections de maternelle feront classe commune avec les CP au premier étage. Ceci a nécessité quelques adaptations des locaux : abaissement et mise en place d'un second tableau ainsi que la création d'un point d'eau dans la salle de classe. Les sanitaires de l'étage ont également été adaptés pour l'accueil des élèves de maternelle.

La cage d'escalier ainsi qu'une partie du couloir de l'étage ont été repeints. La classe ainsi libérée au rez de chaussée, servira pour l'accueil des T.A.P (Temps d'Activités Périscolaires) organisés par la commune. L'ensemble de ces travaux a été réalisé par le personnel municipal

Environnement

Décharge municipale



Nous avons le regret de constater depuis quelques mois une grave dérive dans l'utilisation de la d é c h a r g e municipale normalement réservée au dépôt de terre (non souillée) et de gravats inertes.

Or, nous observons régulièrement la présence de déchets recyclables (bois, cannettes métalliques, ferraille, bouteilles en verre.....) de matériaux nocifs pour l'environnement (pots de peinture, laine de verre, gaines plastiques, plaques de plâtre....) ou encore d'encombrants (sièges de voitures, matelas, escabeaux,) en grande quantité.



Ces comportements d'une autre époque ne sont plus tolérables en 2014, alors que trois points de tri sélectifs sont disponibles sur la commune ainsi que deux déchetteries gratuites (Tronget 9 km) ou Coulandon (14 km).

La commission travaux-environnement va donc élaborer très prochainement un règlement intérieur pour la décharge municipale. Un registre d'émargement où les utilisateurs devront déclarer les déchets déposés sera installé en mairie.

Si ces dispositions restent sans effet, nous procéderons très rapidement à la fermeture définitive de la décharge.

Station d'épuration

Après une quarantaine d'années de bons et loyaux services, le SIVOM a mis à l'étude le remplacement de la station d'épuration actuelle qui ne répond plus aux normes.

Pour mémoire, ce dossier n'est pas du ressort de la Mairie. Le SIVOM de Souvigny a la compétence concernant cet équipement dont il gère le fonctionnement et le financement.

Un dossier est en cours d'élaboration.

A notre demande, des ingénieurs qualifiés se rendront disponibles pour une réunion d'information lorsque l'étude sera plus avancée. Cela permettra d'éclairer les élus et la population au-delà de toutes polémiques.

Infos



Ouverture Bibliothèque de Noyant

un vendredi sur deux

5 et 19 sept.
3,17 et 31 oct.
14 et 28 nov.



COMMUNIQUE DU PHARMACIEN

A partir du 2 Septembre 2014, la pharmacie de Noyant accueillera Olivia LERIGET en qualité d'apprentie en vue d'obtenir le brevet de préparatrice en pharmacie en deux ans.

Titulaire d'un baccalauréat spécialités "sciences et techniques de gestion" et d'un niveau BTS assistante PME-PMI, puis après plus de deux ans passées comme équipière au MacDo de Moulins à 23 ans, Olivia a choisi d'entreprendre cette formation qui se déroulera à l'IFI 03 à Avermes sous l'égide du Conseil Régional d'Auvergne.



HALLOWEEN

Les enfants sont invités à venir fêter Halloween **le vendredi 31 Octobre 2014.**

Rendez-vous devant l'église de Noyant à 18H00 accompagné d'un adulte.

Merci aux habitants des corons et du bourg de réserver le meilleur accueil possible aux enfants et de préparer friandises et bonbons sinon

« GARE AU COUPS DE BATONS ».

Des citoyens s'engagent pour leur commune

Un appel dans la presse avait été lancé pour aider à l'organisation des journées du Vietnam en France les 15 et 17 juillet sur Noyant puis du 18 au 28 juillet sur le Festival de Gannat pour représenter notre commune et distribuer le dépliant touristique de Noyant.

Un énorme merci à la trentaine de personnes qui ont investi une partie parfois importante de leur temps pour permettre que cette initiative voit le jour (voir p. 8).

Des commerçants dont l'activité est liée au tourisme ont eu assez rapidement des retombées positives dont ils nous ont fait part. Le tourisme représente l'équivalent d'une dizaine d'emplois directs sur Noyant avec des retombées non négligeables sur l'ensemble des commerces.

Souvenons nous qu'avant le lancement de la première saison touristique par la précédente municipalité en 2008, il n'y avait plus de restaurant sur Noyant ! Depuis, outre nos trois restaurants, le vélorail s'est installé et la Mine emploie une personne à l'année ainsi qu'un saisonnier...

NOYANT D'ALLIER



L'INSOLITE

Vivre ensemble



En présence d'élus de Noyant et Châtillon, les

jeunes conseillers ont fait le point sur leurs activités de l'année et ont présenté leurs projets pour l'année prochaine.

Les jeunes élus de Châtillon ont présenté le journal de l'école "la Petite Gazette de Châtillon".

Ceux de Noyant comptent travailler l'an prochain sur la sécurité à l'école et envisagent de sensibiliser les plus jeunes. Un concours d'épouvantails concernant la population sera lancé à leur initiative au cours de l'année prochaine.

Réunion de quartier : les Corons

Conformément à nos engagements lors de la campagne électorale, une réunion de quartier s'est tenue dans les corons le mardi 12 août. Des réunions similaires s'étaient tenues pour les habitants de Faussera et pour ceux des allées des Oeillets et des Jasmins lors de la précédente mandature.



Une quarantaine d'habitants des Corons se sont retrouvés pour un échange constructif avec les élus.

Les problèmes de circulation et de stationnement ont été au coeur des échanges et de premières mesures ont été retenues :

Mettre toutes les allées à 30 km/H, améliorer la signalisation de la Pagode, faire un point allée par allée pour le stationnement, mettre des stationnements handicapés sur les parkings.

Concernant la rue de la Mine, son aménagement sera à l'étude pour améliorer le stationnement, limiter la vitesse (radar pédagogique ?), adapter les trottoirs pour les personnes à mobilité réduite, mettre un passage pour piétons au niveau du stade.

Le ramassage des déchets verts et l'installation d'un nouveau point de tri sélectif doivent être étudiés.

Les déjections canines et le vagabondage des chiens inquiètent également les habitants. Les Toutounets sont en cours d'installation et un appel au civisme est lancé.

Nouveaux rythmes scolaires

Après de longs débats nationaux et locaux, après de multiples aménagements des textes prévoyant un changement des rythmes scolaires, toutes les écoles et communes de France mettent en place la semaine de 5 jours avec allègement des journées de classe à cette rentrée 2014.

Modalités d'application

Les municipalités de Noyant et Châtillon proposent, après la journée d'école, des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.), facultatifs et gratuits, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 (Châtillon) ou 15h40 (Noyant) jusqu'à 16h40.

Les T.A.P. se dérouleront sur la commune de Noyant.

A partir de 16h40 et jusqu'à 19h00, l'accueil périscolaire accueillera vos enfants, suivant les mêmes modalités que les années précédentes.

Concernant les mercredis, l'accueil périscolaire fonctionnera de 07h00 à 09h00 aux conditions habituelles.

Après la classe, nous vous proposons un service de garde gratuit de 12h00 à 12h30.

Pour les familles n'ayant pas de solution de garde pour l'après-midi, nous vous proposons un repas le mercredi midi au restaurant "Le Sourire de Noyant", pour un montant correspondant à deux tickets de cantine.

Cette somme sera facturée, chaque mois, par la mairie de Noyant, sur le même principe que l'accueil périscolaire ou le centre de loisirs.

Puis à partir de 13h30 le mercredi, le centre de loisirs accueillera les enfants jusqu'à 17h30, aux conditions tarifaires habituelles.

Une demande d'accueil, pour les enfants de moins de 6 ans, a été déposée auprès des services départementaux concernés. Cette demande a reçu un avis favorable.

Emploi du temps intégrant les nouveaux rythmes scolaires

Entrée en classe : 8h45

Pause méridienne 12h - 13h40 (13h30 à Châtillon)

Sortie de classe : 15h40 (15h30 à Châtillon)

Activités municipales gratuites : 15h40 - 16h40

Garderie payante après 16h40 comme d'habitude.

Classe le mercredi matin de 9h à 12h

Quelques repères

La France a la journée de cours la plus chargée par rapport à la plupart des pays développés mais la semaine la plus courte (4 jours au lieu de 5 ou 6 ailleurs) et le moins de jours travaillés par an. C'est à partir de ce constat partagé que le gouvernement actuel a légiféré en poursuivant la réflexion du gouvernement précédent.

Avant 2008, la majorité des écoles en France travaillait 26h par semaine, étalées sur 9 demi-journées, dont le samedi matin ou parfois le mercredi matin (Tronget par exemple).

Par dérogation, des écoles avaient adopté un rythme de 4 journées de classe à condition de rattraper les heures perdues sur les vacances scolaires (trois semaines de vacances en moins). C'était le cas du RPI Noyant Châtillon.

Avec le nouveau texte, les horaires scolaires restent globalement les mêmes sur la semaine (24h) et sur l'année pour les élèves. C'est la répartition hebdomadaire qui est étalée sur 9 demi-journées au lieu de 8 actuellement (mercredi matin travaillé) ce qui fait 45 min. de cours en moins en moyenne pour les autres jours.

Une incitation forte est faite pour que les communes organisent des activités éducatives pour les enfants qui n'auraient pas de solution de garde après la classe (par exemple de 15h40 à 16h40 pour Noyant). Ces activités sont facultatives et ne sont pas forcément gratuites (choix des communes). Dans l'idéal, les enfants peuvent rentrer chez eux plus tôt afin d'avoir un vrai temps de repos supplémentaire.

Malgré les incidences financières lourdes, Le RPI Noyant-Châtillon a fait le choix de proposer gratuitement des activités municipales de 15h40 à 16h40 afin d'aider les familles ne pouvant récupérer leurs enfants à 15h40.

Pour encadrer ces activités, Noyant s'appuiera sur le personnel communal formé qui a déjà fait les preuves de son efficacité dans l'accueil périscolaire et de loisirs depuis plusieurs années.



Les détecteurs autonomes avertisseurs de fumées

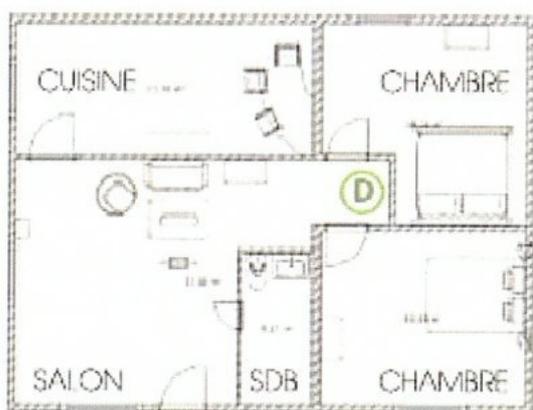
Les statistiques montrent qu'en France, un feu se déclare toutes les 2 minutes soit 250000 incendies domestiques par an qui provoquent environ 800 décès. Aussi, 7 décès sur 10 surviennent la nuit.

Pour lutter contre ces drames quotidiens, la loi n°2010-238 du 9 mars 2010 rend obligatoire l'installation par l'occupant d'un détecteur autonome avertisseur de fumées (DAAF) dans tous les logements. Mise en œuvre obligatoire avant le 8 mars 2015.

Cette disposition s'impose pour tous les types de logements :

- existants ou nouvellement construits ;
- individuels ou collectifs.

Le positionnement des détecteurs est important. Ceux-ci doivent être installés près des chambres ou dans le couloir menant aux chambres et en partie supérieure (au plafond ou à défaut en partie haute de la paroi verticale).



Si le logement possède plusieurs niveaux, il est recommandé d'installer un détecteur par niveau.



Pour une protection optimale, choisir un détecteur qui possède le sigle CE et qui est conforme à la norme NF EN 14604. Ces mentions doivent être inscrites sur le détecteur et sur son emballage.

Conduite à tenir en cas de déclenchement

Si le détecteur-avertisseur se déclenche dans le logement :

- Gagnez la sortie ;
- Fermez la porte de la pièce sinistrée, cela retardera la propagation du feu ;
- Fermez la porte d'entrée sans la verrouiller ;
- Ne jamais faire demi-tour.

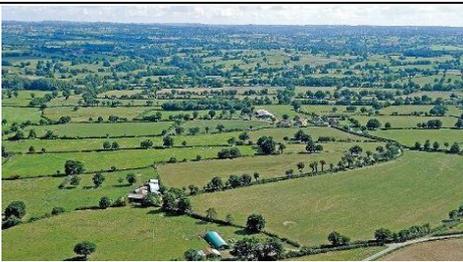


Si le détecteur-avertisseur se déclenche hors du logement, dans le cas d'un immeuble collectif :

- N'empruntez ni les escaliers ni les ascenseurs, les fumées dues à l'incendie risquent d'envahir les couloirs et les escaliers ;
- N'entrez jamais dans la fumée ;
- Fermez les portes de votre logement et disposez des linges mouillés en bas des portes ;
- Mettez-vous à une fenêtre à la vue des secours ;
- Manifestez-vous dès l'arrivée des sapeurs-pompiers.

En cas d'accumulation de fumées pendant votre évacuation, baissez-vous près du sol pour respirer.

L'assureur devra être informé de l'installation d'un DAAF dans le logement sur la base d'une attestation écrite.



Passé le temps (Souad Massi)

*« des lettres qu'on ne poste pas
des paroles qui s'envolent
des amis qui n'existent pas et
des adresses fantômes*

*au fond de moi des images
disparus les visages
dans mon cœur une vieille histoire
prisonnière de ma mémoire*

*passé le temps, passé le temps
je me souviens de mon enfance
des fées, des ogres et des magies
tous ces rêves et ces croyances
éphémères comme les nuages*

*fermer la porte de l'innocence
se poser les vraies questions
se donner de nouvelles chances
regarder vers l'horizon »*

ESPACE MÉMORIEL



Voilà plus de dix années que notre association ARINA pose les vraies questions sur notre identité de Rapatriés d'Indochine, sur notre histoire et sur celle de nos parents.



En 2003, notre intervention auprès d'Yves Simon, ancien député de la circonscription, a permis d'ajouter "l'Indochine" aux territoires placés sous souveraineté française et d'amender l'article 1^{er} du projet de loi Alliot-Marie portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés.



Aujourd'hui, afin que les paroles, les actes et les visages de nos parents, si chers à nos cœurs, ne s'envolent pas avec leur départ, suite aux différents courriers envoyés au président de la République, avec l'aval du ministère de la Culture, en collaboration avec la nouvelle municipalité de Noyant, nous nous engageons à créer un lieu de mémoire dont le contenu et la forme seront à définir avec les différents partenaires.



Pour que nos enfants et nos petits-enfants gardent une trace de leur histoire et reconnaissent cette terre de migrations comme socle de nos racines et témoin d'une intégration réussie, l'ARINA a besoin de votre implication :

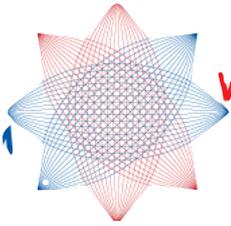
- par la recherche et le prêt d'archives, de documents, de photos, de vidéos;
- par votre soutien, quel qu'il soit ;
- ou par votre adhésion.

C'est avec vous, par vous et grâce à vous, que nous mènerons à bien ce projet de mémoire. Rapatriés d'Indochine, certes, mais aussi anciens mineurs ou Bourbonnais de souche car, sans vous, nous ne serions pas de Noyant.

L'ARINA, Association des rapatriés d'Indochine de Noyant d'Allier



Année du Vietnam en France



NĂM
VIỆT NAM
PHÁP
2014



2014 a été déclarée
« année du Vietnam en France »

Dans ce cadre, deux ensembles vietnamiens ont été accueillis à Noyant : les « Gong » le 15 juillet et les « Len dong » le 17 juillet.

Les deux groupes ont fait escale chez nous grâce à un partenariat avec le festival international de folklore de Gannat.

Ces festivités, initiées par la municipalité, ont pu se dérouler grâce à l'action bénévole d'une trentaine de Noyantais et des associations locales : réunions de préparation, communication, hébergement, préparation des repas, mise en place de la salle et des installations extérieures, construction d'une cabane en bambou, participation à la danse du dragon, conférences, tenue des stands, rangements, permanence pendant tout le festival de Gannat du 18 au 28 juillet pour faire connaître notre commune (voir page 4).

Plusieurs centaines de personnes ont participé à ces festivités.



Les «Gongs», inscrits en 2008 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Étroitement liés à la vie quotidienne et au cycle des saisons, leurs systèmes de croyances composent un monde mystique où le jeu du gong constitue un langage privilégié entre les hommes, les divinités et le monde surnaturel.



C'est déjà du passé



Traditionnelle fête du 1^{er} Mai au Musée de la Mine

Ce premier Mai 2014, l'association des Amis de la Mine de Noyant organisait, comme depuis neuf ans, sa traditionnelle fête du Musée Jean le Mineur. Comme d'habitude, des lectures scéniques captivèrent la très nombreuse assistance. Cette année, il y eut même un diaporama retraçant tous les premiers Mai passés. Après le vin d'honneur, le traditionnel repas s'est tenu à la salle polyvalente dans une ambiance extraordinaire, ce qui est

devenu une véritable coutume. Pendant ce temps, le diaporama passait en boucle. Le café permit d'entonner quelques anciennes chansons et, bien sûr, cela se termina par la présentation de tous les membres de l'association afin de saluer leur courage et leur ténacité.

RANDONNEE

Cette année le comité des fêtes figurait dans le calendrier 2014 des randonnées pédestres.

Ce fut une agréable surprise d'accueillir 75 participants, complètement séduits par notre environnement, venus de différents coins de L'Allier.



Bon succès pour le marché aux plants du « Sourire des Ecoles »



KERMESSE

Parents, enfants et enseignants se sont retrouvés nombreux le 27 juin à l'occasion de la kermesse du RPI.

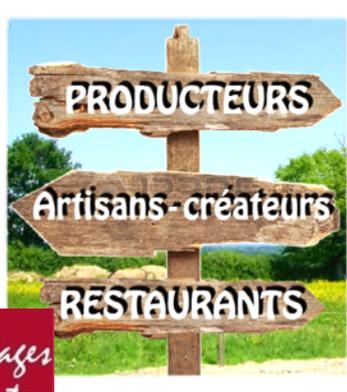
L'association de Parents "le sourire des écoles" avait une nouvelle fois mobilisé toutes ses compétences pour assurer la réussite de cette manifestation.

C'est déjà du passé

Découverte du Bocage artisanal et gourmand

organisée par l'association Villages Vivants fin mai. Malgré un bon accueil des 28 producteurs participants, le public espéré n'a pas été au rendez-vous.

Villages Vivants



Conférence de M. Drouard au Musée de la Mine

Ce 28 Juin, l'Association du Musée recevait Monsieur Jean Drouard, ancien ingénieur en chef auprès du Président des Charbonnages de France, pour une prodigieuse conférence sur l'univers minier. Dans un silence presque de cathédrale, tellement l'assistance était captivée, nous n'avons quasiment pas vu le temps passer et pourtant cela dura 2h15. Cette conférence a toujours été accessible à tous, claire et précise, émaillée de nombreuses anecdotes, parfois dramatiques, le plus souvent savoureuses. L'assistance ainsi que les membres de l'Association ont appris, ce jour là, beaucoup de choses sur ce monde particulier. Notre joie fut également comblée par les présences du Président du Conseil Général, Jean-Paul Dufregne et de notre maire, Michel Lafay. Ils purent, à cette occasion, accorder à monsieur Jean Drouard, la distinction de membre d'honneur de notre Musée.



Web Documentaire

Le 23 mai a été présenté le web documentaire sur Noyant, "des rizières au Bocage" porté par l'association "sur les pas d'Albert Londres" et réalisé par l'école de journalisme du pôle universitaire Lardy à Vichy. Ce projet a été soutenu par la commune de Noyant et le Conseil Général de l'Allier. Le reportage retrace le caractère insolite du village de Noyant, qui a vu sa population passer de 700 à plus de deux mille habitants après l'accueil des familles de rapatriés d'Indochine



Exposition sur la résistance (ANACR)

en présence de Jean Vilatte, Roger Venuat et Lucien Depresle qui ont fait partie des maquis de l'Allier.



13 juillet, Bal populaire et feu d'artifice

Ambiance réussie à la satisfaction du public fidèle au DJ "Cédric" et des membres du comité des fêtes
lampions et feu d'artifice ont esquivé les caprices de Madame Météo

C'est déjà du passé



Colis de la Vie

Cette année encore, le camp de jeunes Libanais et Syriens des Colis de la vie s'est installé à Noyant. Une soirée libanaise et un moment musical a permis la rencontre avec les habitants.



ARINA

L'Association des Rapatriés d'Indochine de Noyant d'Allier a présenté une exposition tout le mois d'août sur l'arrivée des Rapatriés (voir page 7) ainsi que la projection de deux films les 21 et 28 août :

Enfants de Noyant et d'Indochine
de Véronique Lhorme et Marc Nardino

Le Petit Vietnam
de Philippe Rostan



«Classique en Bocage»

Grand succès cette année pour le concert de musique classique en l'église de Noyant (comcom Bocage Sud)



La cinquième exposition « Arts mêlés » de l'association Villages Vivants a de nouveau rencontré le succès auprès du public.



Malgré une météo hésitante, la brocante du Comité des Fêtes a connu une belle affluence.

AGENDA

Sept.

2

Rentrée des classes

Ecole : 04 70 47 22 87

voir page 5

Sept.

5

MARPA - 15h

réunion information sur un atelier équilibre et gym autonomie

Sept.

16

Arts Mêlés

reprise de l'Atelier
salle des fêtes 15h
rens. 04 70 47 33 34
Organisation Villages Vivants

Sept.

20 - 21

Exposition de cors

Salle des Fêtes
samedi 20 sept. 10 - 18h
dimanche 10 - 12h
Organisation Villages Vivants

Sept.

21

Balade Aubade

RV salle des fêtes 9h30
Organisation Villages Vivants

Sept.

21

Concert quatuor de cors, violon et alto

15h à l'église
Organisation Villages Vivants

Oct.

17

Assemblée Générale Villages Vivants

18h salle des fêtes

Oct.

31

Halloween

RV 18h devant l'église
accompagné d'un adulte

Nov.

15

Dîner dansant

avec l'orchestre
« Michel Virlogeux »
Organisation Comité des Fêtes

Nov.

23

Ciné-dimanche

Salle des têtes 16h
Organisation Villages Vivants



REUNION D'INFORMATION ATELIER EQUILIBRE ET GYM AUTONOMIE
: Maintien de l'autonomie
: Tonus et souplesse
: Mémoire

Programme de Septembre à Juin
Ouvert à TOUS
Les séances auront lieu à la salle polyvalente de Noyant

Les inscriptions seront prises le jour de la réunion d'information (le nombre de places est limité)

Le vendredi 5 septembre, réunion d'information pour la mise en place d'un nouvel atelier équilibre et gym autonomie.

La réunion aura lieu à La Marpa, à 15h.

Ce programme, qui se déroulera de septembre 2014 à juin 2015 est ouvert à tous (à partir de 60 ans)

Les séances auront lieu à la salle polyvalente de Noyant d'Allier

Les inscriptions seront prises le jour de la réunion.

Cors et accords
du 19 au 21 septembre
NOYANT d'ALLIER

Exposition de cors
Samedi 20 sept 10 - 18h
Dimanche 21 sept 10 - 12h
Salle des têtes

Balade - aubade
Dimanche 21 sept
départ salle des fêtes 9h30

Concert quatuor de cors, violon et alto
QUATUHORN
Schubert - Dvorak - Bach - Haendel - Rossini - ...
Dimanche 21 sept
15h à l'église 5€
gratuit enfants moins de 12 ans

ENTRÉE LIBRE

Villages Vivants



Michel Cantin, musicien professionnel et joueur de cor habite Noyant depuis quelques années.

1er Cor, Super-Soliste de l'Orchestre national de France pendant près de 30 ans, il nous fera partager sa passion lors du week-end des 20 et 21 septembre : animation pour les scolaires, exposition d'une trentaine d'instruments, aubade dans Noyant, concert à l'église,...

Repas possible le dimanche entres les aubades et le concert.

Renseignements 04 70 47 27 66



Samedi 15 Novembre
dîner dansant du Comité des Fêtes" avec l'orchestre "Michel Virlogeux"



Encore plus d'infos sur le site web de Noyant

Gazette de décembre 2014
remise des articles avant le 3 nov.

